



Paris, le 18 août 2010

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STATISTIQUES RELATIVES AUX OPCVM DE LA ZONE EURO

JUIN 2010

En juin 2010, l'encours de parts émises par les OPCVM non monétaires de la zone euro était légèrement inférieur à celui enregistré le trimestre précédent en mars 2010. Cette évolution résulte d'une baisse de la valeur moyenne des parts, toutefois compensée en partie par les émissions nettes.

L'encours de parts émises par les OPCVM non monétaires de la zone euro est ressorti en baisse à 5 293 milliards d'euros en juin 2010, contre 5 301 milliards en mars¹. Sur la même période, l'encours des parts émises par les OPCVM monétaires de la zone euro a diminué, revenant de 1 175 milliards d'euros à 1 167 milliards.

Les souscriptions nettes de parts d'OPCVM non monétaires de la zone euro sont ressorties à 23 milliards d'euros au deuxième trimestre 2010, tandis que les souscriptions nettes de parts d'OPCVM monétaires se sont établies à - 48 milliards.

Le rythme de progression annuel des émissions de parts d'OPCVM non monétaires de la zone euro, calculé sur la base des transactions, s'est inscrit à 10,0 % en juin 2010. S'agissant des OPCVM monétaires, ce taux est ressorti à - 12,3 % sur la même période.

¹ Les variations des encours peuvent résulter des transactions (reflétant principalement le montant net des émissions et des remboursements), d'effets de valorisation (liés aux prix de marché y compris les taux de change) et de reclassements (liés par exemple aux réallocations d'entités au sein ou à l'extérieur du secteur). Les taux de croissance annuels sont calculés sur la base des transactions.

Émissions de parts d'OPCVM

(montants en milliards d'euros et taux de croissance annuels ; données non corrigées des variations saisonnières ; encours de fin de période, transactions au cours de la période)

	2009			2010				
	T2	T3	T4	T1	T2	T2		
						avril	mai	juin
<u>OPCVM non monétaires :</u>								
Encours	4 281	4 739	4 965	5 301	5 293	5 381	5 317	5 293
Transactions	93	186	108	133	23	31	- 8	0
Taux de croissance annuel	-	-	8,4	12,0	10,0	12,4	11,8	10,0
<u>OPCVM monétaires :</u>								
Encours	1 269	1 253	1 202	1 175	1 167	1 183	1 190	1 167
Transactions	- 22	- 5	- 60	- 43	- 48	- 2	- 17	- 30
Taux de croissance annuel	- 1,3	0,9	- 3,6	- 10,1	- 12,3	- 10,6	- 12,0	- 12,3

S'agissant des **actifs des OPCVM de la zone euro (autres que les OPCVM monétaires)**, le taux de croissance annuel des titres autres que les actions s'est inscrit à 10,2 % en juin 2010, les transactions ressortant à 3 milliards d'euros au cours du deuxième trimestre. Dans le cas des actions et autres titres de participation, le taux de croissance annuel correspondant s'est établi à 11,7 %, et les transactions à - 36 milliards d'euros, au deuxième trimestre. Pour les parts d'OPCVM, le taux est ressorti à 9,2 %, et les transactions à 8 milliards d'euros.

En ce qui concerne la **ventilation par stratégies de placement**, le rythme de progression annuel des parts émises par les fonds « obligations » s'est inscrit à 11,8 % en juin 2010. Les souscriptions nettes de parts émises par ces fonds se sont élevées à 17 milliards d'euros au deuxième trimestre 2010. S'agissant des fonds « actions », le taux de croissance annuel est ressorti à 11,9 % et les souscriptions nettes se sont inscrites à - 20 milliards d'euros. Pour les fonds mixtes, le taux de croissance a atteint 7,2 % et les souscriptions nettes se sont établies à 17 milliards d'euros.

S'agissant des **actifs des OPCVM monétaires de la zone euro**, le taux de croissance annuel des titres autres que les actions s'est inscrit à - 9,3 % en juin 2010, les transactions ressortant à - 45 milliards d'euros au cours du deuxième trimestre (au sein de cette rubrique, les transactions sur titres émis par les résidents de la zone euro se sont établies à - 34 milliards). Pour les encours de dépôts et de prêts, le taux de croissance était de - 20,4 % et les transactions de 2 milliards d'euros.

Notes

- Les OPCVM monétaires sont présentés séparément dans ce communiqué de presse car ils sont classés dans le secteur des IFM (institutions financières monétaires) du cadre statistique européen, tandis que les autres OPCVM sont classés dans le secteur des AIF (autres intermédiaires financiers).

- Outre les données relatives au mois de référence, le présent communiqué de presse contient des révisions mineures des données concernant les périodes précédentes.
- Les dernières données relatives aux OPCVM peuvent être téléchargées à partir du *Statistical Data Warehouse* (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE (<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=17066> et <http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=8257806>). Des informations plus détaillées concernant les dernières données relatives aux OPCVM, ainsi que des notes méthodologiques, sont disponibles sur la page *Euro area investment fund statistics* (Statistiques relatives aux OPCVM de la zone euro) de la partie *Statistics* du site internet de la BCE (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/funds/html/index.en.html>) et *The balance sheets of monetary financial institutions* (Les bilans des institutions financières monétaires) (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/aggregates/bsheets/html/index.en.html>).
- Les séries statistiques relatives à la zone euro recouvrent les États membres de l'UE ayant adopté l'euro avant la période sur laquelle portent les statistiques.
- La publication des statistiques relatives aux OPCVM de la zone euro pour juillet, août et septembre 2010 doit intervenir, respectivement, le 17 septembre, le 19 octobre et le 19 novembre 2010 à 10h00.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Actif et passif des OPCVM de la zone euro

(montants en milliards d'euros et taux de croissance annuels ; données brutes ; encours en fin de période ; transactions et autres variations au cours de la période)

	T1 2010	T2 2010				
	Encours	Encours	Variation des encours	Transactions	Autres variations ¹⁾	Taux de croissance annuel ²⁾
OPCVM autres que les OPCVM monétaires						
Actif						
Dépôts et prêts	351	382	30	27	4	0,7
Titres autres que des actions	2210	2263	53	3	50	10,2
Émis par les résidents de la zone euro	1463	1441	-22	-27	4	5,3
Émis par les non-résidents de la zone euro	746	822	76	30	46	21,2
Actions et autres participations	1809	1714	-95	-36	-59	11,7
Émises par les résidents de la zone euro	748	671	-77	-26	-51	4,1
Émises par les non-résidents de la zone euro	1062	1044	-18	-10	-8	18,1
Parts d'OPCVM (y compris les parts d'OPCVM monétaires)	768	780	13	8	5	9,2
Émises par les résidents de la zone euro	656	658	2	5	-3	7,8
Émises par les non-résidents de la zone euro	112	122	10	3	7	18,5
Actifs non financiers	233	238	4	1	4	13,1
Autres éléments d'actif	416	435	19	-1	19	2,3
Passif						
Parts d'OPCVM	5301	5293	-8	23	-30	10,0
Prêts et dépôts reçus	113	124	11	12	-2	22,6
Autres éléments de passif	374	395	21	-33	55	-6,3
Total	5788	5812	24	2	23	9,1
OPCVM monétaires						
Actif						
Dépôts et prêts	158	165	6	2	4	-20,4
Titres autres que des actions	960	950	-9	-45	35	-9,3
Émis par les résidents de la zone euro	582	557	-24	-34	10	-9,9
Émis par les non-résidents de la zone euro	378	393	15	-10	25	-8,5
Actions et autres participations	5	5	0	0	0	-16,9
Parts d'OPCVM monétaires	62	56	-6	-6	0	-30,3
Autres éléments d'actif	23	23	-1	-1	0	121,2
Passif						
Parts d'OPCVM monétaires	1175	1167	-8	-48	40	-12,3
Prêts et dépôts reçus	4	5	0	0	0	31,7
Autres éléments de passif	29	26	-3	-2	-1	41,6
Total	1208	1198	-11	-50	40	-11,3

La somme des composantes peut ne pas équivaloir au total en raison des écarts d'arrondis.

1) Les autres variations résultent de réévaluations liées aux variations des prix et des taux de change ainsi que de reclassifications statistiques.

2) Les taux de croissance annuels sont calculés sur la base des transactions.

Parts émises par les OPCVM non monétaires de la zone euro

(montants en milliards d'euros et taux de croissance annuels ; données brutes ; encours en fin de période ; transactions et autres variations au cours de la période)

	T1 2010	T2 2010				
	Encours	Encours	Variation des encours	Transactions	Autres variations ¹⁾	Taux de croissance annuel ²⁾
Ventilation par stratégies de placement³⁾						
OPCVM « Obligations »	1701	1750	48	17	31	11,8
OPCVM « Actions »	1559	1485	-73	-20	-54	11,9
OPCVM « Mixtes »	1273	1282	9	17	-7	7,2
OPCVM « Placements immobiliers »	250	248	-2	2	-4	11,3
Fonds spéculatifs	98	105	7	2	5	16,0
Autres OPCVM	421	423	3	5	-2	5,3
Ventilation par types de fonds						
Fonds ouverts	5225	5215	-10	21	-31	10,0
Fonds fermés	75	78	2	2	1	11,1

La somme des composantes peut ne pas équivaloir au total en raison des écarts d'arrondis.

1) Les autres variations résultent de réévaluations liées aux variations des prix et des taux de change ainsi que de reclassifications statistiques.

2) Les taux de croissance annuels sont calculés sur la base des transactions.

3) La ventilation par stratégies de placement correspond généralement à la catégorie d'actifs dans laquelle l'OPCVM investit principalement, habituellement sur la base d'une stratégie établie (si, par exemple, l'organisme investit essentiellement en actions et autres titres de participation, il sera répertorié dans la catégorie « fonds actions »). Les fonds investissant à la fois en actions et en obligations, sans qu'aucune de ces catégories ne soit prédominante, sont classés dans la catégorie « fonds mixtes ». Les fonds spéculatifs sont classés conformément à la définition statistique figurant dans l'orientation BCE/2007/9. Ils recouvrent, en particulier, les fonds mettant en œuvre des stratégies de placement relativement libres de contraintes et soumis à peu de contraintes quant aux types d'instruments financiers dans lesquels ils peuvent investir. Quand aucun classement en fonds actions, obligations, mixtes ou immobiliers n'est possible, l'organisme sera répertorié dans la catégorie résiduelle « autres fonds ». Les parts de fonds ouverts peuvent être rachetées ou remboursées sur les actifs du fonds. Les fonds fermés sont des fonds dont le nombre de parts émises est fixe.